



UNICNAM Union des ingénieurs du CNAM en Bourgogne



CNISF Bourgogne  
CONSEIL NATIONAL DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES

## **UNICNAM CNISF Bourgogne MAI 2007**

Président  
M. Jean-Claude GENTY  
7 Allée du Champ Pacaud  
71640 Dracy le Fort  
Tél journée : 03 85 87 72 34  
[jcgenty@wanadoo.fr](mailto:jcgenty@wanadoo.fr)

### **Flash-Info CNISF 07 09 19 avril 2007**

## **Objet : bilan du contrat d'assurance ingénieurs APJ/GMF 2006**

#### **I / Dossiers de litiges 2004 & 2005 en cours (14):**

*Ancien élève de l'École Polytechnique : pourvoi en cassation rejeté*

*Ancien élève de l'ENSAM pour action en comblement de passif comme gérant*

*Membre du SNIPF mise en examen envisagée pour faux et usage de faux, abus de confiance ...*

*Ancien élève de SUPELEC mis en examen à la suite d'une plainte pour harcèlement moral*

*Ancien élève de l'ECAM pour rupture abusive de pourparlers lors d'une cession de parts sociales*

*Ancien de l'École Polytechnique assigné au Tribunal de commerce en qualité de caution solidaire*

*Ancien élève de Sup'Aéro pour gestion d'une exploitation soumise à autorisation en ne disposant pas des consignes d'exploitation écrites*

*Ancien élève de l'ESEO mis en cause pour délit de fuite après un accident de la route*

*Ancien élève de l'E.N.I.Metz pour action en comblement de passif à l'encontre de l'assuré*

*Ancien élève de l'École Centrale Lyon pour atteinte aux clauses de confidentialité et d'exclusivité stipulées dans son ancien contrat de travail*

*Ancien de l'ICAM assigné en sa qualité de caution d'un prêt professionnel souscrit par sa société*

*Ancien élève de l'ENSIA, directeur d'une usine, poursuivi pénalement par suite d'un grave accident de travail subi par un ouvrier*

*Ancien élève de l'École Polytechnique assigné devant le tribunal de commerce pour sa condamnation, en qualité de caution solidaire*

*Ancien élève d'une ENI actionnaire majoritaire d'une SAS pour des problèmes de malfaçon*

Organismes reconnu d'utilité publique :

Siège Social CNISF Bourgogne : CRCI de Bourgogne – URIS Bourgogne - Parc de l'Europe - Place des Nations Unies - 21006  
DIJON Cedex

Siège Social UNICNAM Bourgogne – 7 Allée du Champ Pacaud 71640 Dracy Le Fort

## **II / Dossier de litiges ouverts et pris en charge en 2006 (11):**

*Ancien de l'École Polytechnique, médiation pénale pour une infraction à la législation du travail*  
*Ancien élève de l'ISAB assigné par son bailleur devant tribunal paritaire des baux ruraux, sans suite*  
*Ancien élève de l'ENSIAA directeur d'usine, poursuivi pour manquement à obligation de sécurité*  
*Ancien élève du CESI mis en cause par un ordre d'experts pour exercice illégal de la profession*  
*Ancien élève d'HEI pour pollution du réseau des eaux due au déversement de rejets de son usine*  
*Ancien élève de l'ENSAM pour banqueroute par détournements d'actifs et par tenue d'une comptabilité irrégulière*  
*Ancien élève de l'École des Mines de PARIS poursuivi devant le tribunal correctionnel pour fourniture illégale de main d'œuvre à but lucratif et marchandage*  
*Ancien élève de SUPELEC destinataire d'une signification de contrainte l'enjoignant de régler une certaine somme*  
*Ancien élève de l'ISAB, dans une exploitation agricole, a été agressé par le propriétaire terrien*  
*Adhérent à l'AIAE accusé par son ancien employeur de faux en écriture privée et usage*  
*Ancien élève de l'ENSAM entendu dans le cadre d'une information judiciaire pour un accident de travail mortel dans son usine*

## **III / Dossiers non garantis en 2006 (7):**

Demande de contrat de protection juridique pour couvrir une SARL  
Demande d'assistance pour un problème de résiliation d'abonnement téléphonique SFR  
Demande d'assistance pour poursuites à son encontre, assuré auteur d'une faute intentionnelle  
Demande d'assistance pour le dépôt d'une plainte en dénonciation calomnieuse  
Contestation d'un licenciement devant les prud'hommes, recours droit du travail non garanti  
Non recouvrement d'un dépôt de garanti, litige non professionnel.  
Contestation de son licenciement : recours prud'homal non garanti

*Voir page suivante les statistiques des consultations*

## **IV / Statistiques des consultations 2006 de APJ / GMF liées à notre contrat :**

<b>Domaines garantis</b>	<b>Total</b>	<b>Domaines non garantis</b>	<b>Total</b>
Autres domaines	170	Travail	680
Travail	152	Autres domaines	97
Défense Pénale	113	Défense Pénale	78
Pénal	97	Consommation mobilière	70
RC contractuelle	35	Pénal	48
Consommation mobilière	25	Baux	36
Administratif	24	Consommation immobilière	33
Baux	11	Administratif	31
Fiscal	11	Assurances	25
Droit spécifique des professionnels	10	RC contractuelle	23
Assurances	9	Copropriété	15
RC délictuelle	9	RC délictuelle	15
Copropriété	6	Fiscal	12
Consommation immobilière	5	Droit de la famille	10
Droit de la famille	3	Droit spécifique des professionnels	10
Droit des affaires	2	Sécurité Sociale	7
Sécurité Sociale	2	Successions Libéralités	6
<b>Total garantis</b>	<b>684</b>	Voisinage	5
		Expropriation	3
		Conseil droit de la famille	1
		Non garantis	1
		<b>Total non garantis</b>	<b>1206</b>

Organismes reconnu d'utilité publique :

Siège Social CNISF Bourgogne : CRCI de Bourgogne – URIS Bourgogne - Parc de l'Europe - Place des Nations Unies - 21006  
DIJON Cedex

Siège Social UNICNAM Bourgogne – 7 Allée du Champ Pacaud 71640 Dracy Le Fort

## Bulletin d'adhésion 2007 (UNICNAM Bourgogne)

A retourner à : M. GENTY Jean-Claude 7 Allée du Champ Pacaud 71640 DRACY LE FORT , (chèque à l'ordre de UNICNAM Bourgogne)  
Merci d'avance !

- Cotisation normale 85,00 € \*
- Retraité 53,00 € \*
- Couple 127,50 € \*
- Nouveau promu 1e année 27,00 € \*
- Nouveau promu 2e année 53,00 € \*
- Membre associé 27,00 € \*
- Cotisation de soutien 110,00 € \*
- Demandeur d'emploi 15,00 € ou selon situation \*

**\*Vous bénéficiez d'une assurance responsabilité civile et pénale professionnelle. (Contrat groupe CNISF) et d'une réduction d'impôt selon les textes en vigueur.**

Vous disposez d'une adresse e-mail : faites-la connaître en nous envoyant un message : [jcgenty@wanadoo.fr](mailto:jcgenty@wanadoo.fr) L'utilisation des mails facilite grandement l'envoi des infos et la tâche des bénévoles !

## Bulletin d'adhésion 2007 (CNISF Bourgogne)

A retourner à : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie – URIS BOURGOGNE – Parc de l'Europe – Place des Nations Unies – 21006 DIJON Cedex , (chèque à l'ordre de URIS Bourgogne)  
Merci d'avance !

***Vous faites partie d'une association d'anciens élèves ou une association régionale d'ingénieurs?***

- Pour devenir **membre individuel** de l'URIS Bourgogne et du CNISF : Cotisation de 47 €. \* Vous avez une voix aux élections, et pouvez entrer au Conseil d'Administration.
- Pour devenir **membre associatif** : Cotisation de 4,50 € versée par vous même ou par votre association à l'URIS Bourgogne. Vous êtes alors représenté à l'URIS Bourgogne par votre association.

***Vous ne faites pas partie d'une association d'anciens élèves ou d'une association régionale d'ingénieurs ? Vous êtes cadre ou assimilé ? Directeur d'entreprise ?***

- Pour devenir **membre individuel** de l'URIS Bourgogne et du CNISF: Cotisation de 92,50 €. \* Vous avez une voix aux élections, et pouvez entrer au Conseil d'Administration.

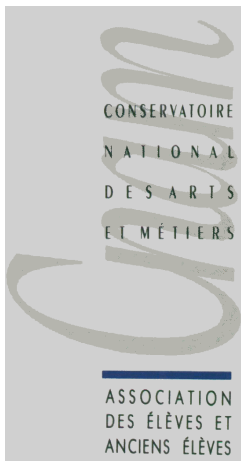
**\*Vous bénéficiez d'une assurance responsabilité civile et pénale professionnelle. (Contrat groupe CNISF) et d'une réduction d'impôt selon les textes en vigueur.**

Vous disposez d'une adresse e-mail : faites-la connaître en nous envoyant un message : [fedeassobourgogne@free.fr](mailto:fedeassobourgogne@free.fr)  
L'utilisation des mails facilite grandement l'envoi des infos et la tâche des bénévoles !

Organismes reconnu d'utilité publique :

Siège Social CNISF Bourgogne : CRCI de Bourgogne – URIS Bourgogne - Parc de l'Europe - Place des Nations Unies - 21006 DIJON Cedex

Siège Social UNICNAM Bourgogne – 7 Allée du Champ Pacaud 71640 Dracy Le Fort



**AE<sup>2</sup> CNAM Bourgogne :** Association des Elèves et Anciens Elèves du Conservatoire National des Arts et Métiers Groupe Régional BOURGOGNE

## Bulletin d'adhésion 2007 (AE<sup>2</sup> CNAM Bourgogne)

A retourner à : **M. GENTY Jean-Claude 7 Allée du Champ Pacaud 71640 DRACY LE FORT**, (chèque à l'ordre de **AE<sup>2</sup> CNAM Bourgogne**)

Merci d'avance !

- Membre titulaire 15 € \*
- Membre de soutien 30 € \*
- Membre bienfaiteur 80 € \*

### \*Vous êtes membre du GEQC CNAM ( Groupe d'experts Qualité CNAM)

L'association envisage de diffuser l'annuaire des adhérents sur son site Internet, nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 39 et suivants de la loi du 06 janvier 1978 modifiée). Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre association. En application de l'article 34 de la loi du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser par courrier à : AE<sup>2</sup> CNAM, 292 Rue Saint Martin 75003 PARIS.

Vous disposez d'une adresse e-mail : faites-la connaître en nous envoyant un message : [assobourgogne@free.fr](mailto:assobourgogne@free.fr) L'utilisation des mails facilite grandement l'envoi des infos et la tâche des bénévoles !

*Association nationale, membre de la Fédération des associations du CNAM*

Siège social : AE<sup>2</sup> CNAM, 292 Rue Saint Martin 75003 PARIS.  
Délégation Bourgogne : 7, Allée du Champ Pacaud 71640 Dracy le Fort